

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 08740

Numéro SIREN : 408 373 959

Nom ou dénomination : SANOFI-AVENTIS EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2018 sous le numéro de dépôt 38979

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 08-06-2018

N° DE DEPOT : 038979

N° GESTION : 2004B08740

N° SIREN : 408373959

DENOMINATION : SANOFI-AVENTIS EUROPE

ADRESSE : 54 rue La Boétie 75008 Paris

MILLESIME : 2017

Comptes de la Société

Sanofi-aventis Europe

au 31 décembre 2017

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

Bilan ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Montant Net 31/12/2017	Montant Net 31/12/2016
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations	3	29 926 256	19 823 470
Créances rattachées à des participations	3	33 098	33 296
Prêts	3	1 503	1 704
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>29 960 857</b>	<b>19 858 470</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
Avances, Acomptes versés		—	—
<b>CRÉANCES</b>			
Autres créances	6	8 084	53 140
Disponibilités		2	284
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>8 086</b>	<b>53 424</b>
Ecarts de conversion actif		297	373
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>29 969 240</b>	<b>19 912 267</b>
<b>Bilan PASSIF (en milliers d'euros)</b>			
	Notes	Montant Net 31/12/2017	Montant Net 31/12/2016
Capital social ou individuel	4	13 489	13 489
Primes d'émission, de fusion, d'apport		8 865 028	8 865 028
Réserve légale		1 349	1 349
Report à nouveau		391 838	9 994
Résultat de l'exercice		4 935 512	381 843
Provisions réglementées		11 499	11 490
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4</b>	<b>14 218 715</b>	<b>9 283 193</b>
Provisions pour risques		16 178	325
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5</b>	<b>16 178</b>	<b>325</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			11
Emprunts et dettes financières divers		15 729 647	10 623 974
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>6</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14	14
<b>DETTES DIVERSES</b>	<b>6</b>		
Autres dettes		4 630	4 517
<b>DETTES</b>		<b>15 734 291</b>	<b>10 628 516</b>
Ecarts de conversion passif		56	233
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>29 969 240</b>	<b>19 912 267</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires net			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Autres achats et charges externes		(14)	(19)
Impôts, taxes et versements assimilés			
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(14)</b>	<b>(19)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations		4 525 141	2 019 341
Autres intérêts et produits assimilés		2 103 091	2 019 051
Reprise sur provisions		2 421 729	284
Différence positive de change		321	6
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions		(95 771)	(1 524 838)
Intérêts et charges assimilées		(71 541)	(1 524 513)
Différence négatives de change		(23 523)	
		(707)	(325)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>8</b>	<b>4 429 370</b>	<b>494 503</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>4 429 356</b>	<b>494 484</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		65	13 840
Reprises sur provisions		55	13 840
		10	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnels sur opérations de gestion		(17 011)	(11 211)
Charges exceptionnels sur opérations en capital		(1 241)	(11 201)
Dotations exceptionnelles aux amortissements		(15 770)	(10)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9</b>	<b>(16 946)</b>	<b>2 629</b>
Impôts sur les bénéfices		523 103	(115 270)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>4 935 513</b>	<b>381 843</b>

## NOTE 1 : ACTIVITE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La société Sanofi-aventis Europe a une activité financière, elle gère un portefeuille de participations de sociétés filiales du Groupe Sanofi.

Sanofi-aventis Europe a cédé la totalité de sa participation dans la société SFGD à un tiers le 06 novembre 2017, a récupéré l'apport de 2 000 millions d'euros dans le capital de Sanofi European Treasury Center (SETC), a racheté le solde de 26% des minoritaires des titres Sanofi Aventis Investments BV le 07 février 2017, et a augmenté sa participation dans le capital de Sanofi Finance Ireland Limited, de Genzyme Europe BV, de Sanofi-aventis Philippines, et de Sanofi-aventis Holding Ireland.

La société a procédé à une dotation :

- de 32 millions d'euros pour dépréciation des titres de Sanofi-aventis Ireland BV suite à la revue des impacts futurs de croissance et de résultat,
- de 6 millions d'euros pour dépréciation des titres GlobalPharma LLC,
- de 5 millions d'euros pour dépréciation des titres Sanofi-aventis Holding Ireland,
- de 26 millions d'euros pour dépréciation des titres Genfar,
- de 1 million d'euros pour dépréciation des titres Winthrop Tunisie,

## NOTE 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont présentés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général, et conformément aux principes généralement admis.

### a) Changement de méthode comptable

Sanofi-aventis Europe a appliqué à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le règlement ANC n°205-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture (« ANC 2015-05 »), aux opérations existantes à cette date.

### b) Participations et autres titres immobilisés

La valeur d'entrée dans le patrimoine est constituée par le coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes.

Une revue des indicateurs internes de perte de valeur (traduisant l'évolution de la performance au regard de l'exercice précédent) est menée annuellement pour chaque participation. En cas d'indice de perte de valeur, les évaluations sont mises à jour à partir de méthodes d'évaluation en adéquation avec l'activité de l'entité.

Les méthodes d'évaluation retenues pour ces sociétés sont fonction du type d'activité des entités (sociétés commerciales, industrielles ou holding) et peuvent être fondées sur la quote-part de capitaux propres ou sur les flux de trésorerie futurs actualisés. D'autres méthodes d'évaluation peuvent être utilisées : des multiples de chiffre d'affaires, des valorisations externes retenues dans le cadre d'opérations d'acquisitions tiers ou les motifs d'appréciation, sur lesquels repose la transaction d'origine.

Lorsque la nouvelle valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée pour la différence.

### **c) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable. La probabilité de cette perte est estimée au regard de la situation du client, du pays et de l'ancienneté de la créance.

### **d) Opération en devises**

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2015-05 au 1er janvier 2017, les transactions commerciales en cours à la clôture de l'exercice sont comptabilisées comme suit :

- les créances et dettes sont revalorisées au bilan par contrepartie des « écarts de conversion »,
- les garanties de cours octroyées à Sanofi-aventis Participations par Sanofi afin de couvrir ses créances et dettes sont revalorisées au bilan par contrepartie des « écarts de conversion »,
- en application de la comptabilité de couverture, la perte latente de change résultant de la revalorisation des créances, dettes et garanties de cours, évaluée devise par devise, fait l'objet d'une provision pour risque de change,
- cette provision est augmentée le cas échéant de la perte latente résultant de la revalorisation d'éventuelles garanties de cours figurant en position ouverte isolée.

Le résultat de change des transactions commerciales est présenté en résultat d'exploitation dans la rubrique « Autres charges ».

Dans le cas des transactions financières en cours à la clôture de l'exercice :

- les comptes courants inter-compagnie vis-à-vis des sociétés du groupe Sanofi, avances ou dettes, sont revalorisés au bilan par contrepartie du résultat,
- les disponibilités, créances, dettes et instruments financiers à terme affectés à la couverture des comptes courants inter-compagnie sont par symétrie revalorisés au bilan par contrepartie du résultat,
- les instruments financiers à terme figurant le cas échéant en position ouverte isolée sont revalorisés au bilan par contrepartie des « écarts de conversion » et en cas de perte latente font l'objet d'une provision pour risque de change,
- les instruments financiers à terme qualifiés le cas échéant de couvertures de flux de trésorerie futurs hautement probables sont revalorisés au bilan par contrepartie des « écarts de conversion » et sont appréhendés en résultat de manière symétrique à l'élément couvert.

Le résultat de change des transactions financières est présenté en résultat financier dans la rubrique « Profit (Perte) net de change (y compris variation de provision) ».

Il est rappelé qu'une convention de centralisation du risque de change commercial a été signée avec Sanofi. A travers cette convention, la société s'engage, d'une façon exclusive, à l'égard de Sanofi, à lui acheter les devises dont elle a besoin ou à lui vendre les devises attendues, en règlement d'opérations transactionnelles import ou export comptabilisées. Réciproquement, Sanofi s'engage à vendre ou acheter à la société les devises dont cette dernière a besoin.

Par ailleurs la société a signé avec Sanofi un contrat de gestion de trésorerie visant à optimiser la gestion de trésorerie.

## e) Régime fiscal de groupe

La société Sanofi-aventis Europe est intégrée dans le groupe fiscal (au sens des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts) de Sanofi.

Conformément à la convention d'intégration conclue avec Sanofi, la charge d'impôt inscrite dans les comptes est calculée comme si la société était imposée séparément.

### NOTE 3 : TITRES DE PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES

#### Titres de participation

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Acquisitions et autres augmentations	Cessions et autres diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Valeur brute	30 823 158	10 929 095	(3 176 597)	38 575 656
Dépréciations	(10 999 689)	(71 300)	2 421 589	(8 649 400)
Valeur nette	19 823 469	10 857 795	(755 008)	29 926 256

Les renseignements détaillés concernant les principales filiales et participations figurent en note 13.

Les mouvements de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

#### Variation des titres de participation en 2017

	en milliers d'euros
<b>Valeurs brutes au 1er janvier 2017</b>	<b>30 823 158</b>
<b>Investissements de l'exercice</b>	<b>10 929 095</b>
Sanofi Aventis Investments BV	32 572
Sanofi Finance Ireland	4 312 000
Genzyme Europe BV	2 080 302
Sanofi Aventis Philippines	4 221
Aventis Pharma Holdings Ireland	4 500 000
<b>Cessions de l'exercice</b>	<b>(3 176 597)</b>
Sanofi European Treasury Center	(2 000 000)
SFGD	(1 176 597)
Sanofi 2015D	(1)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2017</b>	<b>38 575 656</b>

Les principaux investissements de la période sont (voir note 1) :

- l'augmentation 4 500 millions d'euros dans le capital de Sanofi Aventis Holding Ireland Ltd,
- l'augmentation de la participation de 2 080 millions d'euros dans le capital de Genzyme Europe BV,
- l'acquisition de 4 312 millions de titres Sanofi Finance Ireland Limited à 1€ l'unité,
- du rachat du solde de 26% des minoritaires des titres Sanofi Aventis Investments BV pour 33 millions d'euros.

Les désinvestissements concernent :

- la récupération de l'apport en capital dans la société SFGD pour un montant de 1 175 millions d'euros,
- le remboursement de l'apport dans la société Sanofi European Treasury Center pour un montant de 2 000 millions d'euros.

## Variation des dépréciations des titres de participation en 2017

en milliers d'euros

Dépréciations au 1er janvier 2017		(10 999 689)
<b>Dotations</b>		<b>(71 300)</b>
Sanofi-aventis Kazakhstan	(610)	
Sanofi-aventis Investments BV	(32 571)	
Genfar	(25 723)	
Global pharma company LLC	(6 206)	
Winthrop Pharma Tunisie	(1 315)	
Sanofi Aventis Holdings Ireland	(4 870)	
Sanofi 2014A	(1)	
Sanofi 2015C	(1)	
Sanofi 2015D	(1)	
Sanofi 2015E	(1)	
<b>Reprises</b>		<b>2 421 589</b>
Hoechst AG	2 198 788	
Zentiva	222 800	
Sanofi 2015D	1	
<b>Dépréciations au 31 décembre 2017</b>		<b>(8 649 400)</b>

## Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont principalement relatives à des prêts aux filiales dont l'évolution au cours de l'exercice 2017 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice et autres augmentations	Cessions, reprises, et autres diminutions	Montants à la fin de l'exercice
Valeur brute	33 296	1 028	(1 226)	33 098
Dépréciations				
<b>Valeur nette</b>	<b>33 296</b>	<b>1 028</b>	<b>(1 226)</b>	<b>33 098</b>

Le solde au 31 décembre 2017 des créances rattachées à des participations est constitué :

- d'un nouveau prêt à Sanofi Winthrop Pharma Tunisie pour 1 003 milliers d'euros à échéance au 14 juin 2018,
- d'un prêt à Sanofi-aventis Investments B.V. pour 32 078 milliers d'euros à échéance du 19 décembre 2018.

Le prêt à Sanofi Winthrop Pharma Tunisie de 1 226 milliers d'euros a été intégralement remboursé le 20 juin 2017.

Le prêt à Sanofi-aventis Investments B.V. a bénéficié d'un renouvellement d'un an et les intérêts courus de l'exercice 2017 pour un montant de 22 milliers d'euros ont été ajoutés au capital de 32 056 milliers d'euros.

## NOTE 4 : CAPITAUX PROPRES

### Capital social

Le capital social s'élève à 13 489 485,81 euros. Il est composé de 1 348 948 581 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

### Situation nette

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Affectation du résultat 2016	Dividendes distribués	Résultat 2017	Autres mouvements	Montants à la fin de l'exercice
Capital social	13 489					13 489
Primes d'émission et d'apport	8 865 028					8 865 028
Réserve légale	1 349					1 349
Report à nouveau	9 994	381 843			1	391 838
Résultat	381 843	(381 843)		4 935 512		4 935 512
Provisions réglementées	11 489				10	11 499
<b>Total</b>	<b>9 283 192</b>			<b>4 935 512</b>	<b>11</b>	<b>14 218 715</b>

Le capital social de la société est détenu à 100 % par Sanofi.

La société Sanofi-Aventis Europe, n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés ni de rapport de gestion groupe :

- ni un, ni plusieurs associés représentant au moins 1/10<sup>ème</sup> du capital ne sont opposés à cette exemption,
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de Sanofi.

## NOTE 5 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Transfert	Dotations de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Montants à la fin de l'exercice
Provisions risques divers	325		16 002	(139)	(10)	16 178
<b>Total</b>	<b>325</b>		<b>16 002</b>	<b>(139)</b>	<b>(10)</b>	<b>16 178</b>
Dotations et reprises		Transfert	Dotations de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Montants à la fin de l'exercice
Financier			241	(139)		102
Exceptionnel			15 761		(10)	15 751
<b>Total</b>			<b>16 002</b>	<b>(139)</b>	<b>(10)</b>	<b>16 853</b>

## Echéancier des provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Montants à la fin de l'exercice	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Provisions pour risques divers	16 178	16 178		
<b>Total</b>	<b>16 178</b>	<b>16 178</b>		

Les provisions pour risques divers correspondent à des provisions pour pertes de change pour 242 milliers d'euros, une provision pour risque sur les titres Sanofi Aventis Investments BV pour 15 899 milliers d'euros et sur les titres Sanofi 2014A, Sanofi 2015C et Sanofi 2015E pour 37 milliers d'euros.

## NOTE 6 : ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

L'échéancier des créances et dettes est le suivant :

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciation	Net	Un an au plus	Plus d'un an
<b>CREANCES</b>					
Autres créances	8 084		8 084	8 084	
<b>Total</b>	<b>8 084</b>		<b>8 084</b>	<b>8 084</b>	
<b>DETTES</b>					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers	15 729 647		15 729 647	15 729 647	
Fournisseurs et comptes rattachés	14		14	14	
Autres dettes	4 630		4 630	4 630	
<b>Total</b>	<b>15 734 291</b>		<b>15 734 291</b>	<b>15 734 291</b>	

Les emprunts et dettes financières divers correspondent à l'emprunt groupe pour 9 712 679 milliers d'euros et au solde du compte courant avec Sanofi.

## NOTE 7 : PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)	Produits à recevoir	Charges à payer
Autres créances	3 271	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14

Le poste « Autres créances » enregistre le dividende à recevoir de Sanofi-Aventis les Philippines dont le paiement qui aurait dû intervenir sur l'exercice 2017, a été repoussé sur l'exercice 2018.

## NOTE 8 : RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier 2017 est un profit 4 429 370 milliers d'euros contre un profit de 494 503 milliers d'euros en 2016. Il se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2017	2016
<b>Produits/ (charges) financiers</b>	<b>2 079 183</b>	<b>2 018 732</b>
Dividendes	2 103 044	2 018 953
Produits / (charges) d'intérêts nets	(23 476)	98
Abandon de créance		
Profit / perte de change	(385)	(319)
<b>Reprises/ (dotations) de provisions et dépréciations</b>	<b>2 350 187</b>	<b>(1 524 229)</b>
Titres de participation (voir note 3)	2 350 289	(1 524 172)
Créances rattachées à des participations		
Change (voir note 5)	(102)	(57)
<b>Total</b>	<b>4 429 370</b>	<b>494 503</b>

## NOTE 9 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel 2017 est une perte de 16 946 milliers d'euros contre un profit de 2 629 milliers d'euros en 2016.

Le résultat exceptionnel 2017 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Produits/(Charges) sur opérations de gestion		
Plus et moins-values nettes de provisions dégagées sur cessions d'immobilisations	(1 186)	2 639
(Dotations) / reprises nettes sur les provisions	(15 760)	(10)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(16 946)</b>	<b>2 629</b>

En 2017, le résultat exceptionnel est constitué de la dotation nette aux amortissements dérogatoires pour 10 milliers d'euros, de la dotation nette aux amortissements pour risques et charges de 15 750 milliers d'euros et de 1 186 milliers d'euros de moins-values nettes sur les cessions de titres.

## NOTE 10 : INCIDENCES DES REGLES FISCALES

Les différences temporaires (décalage dans le temps de la déductibilité fiscale) concernent des charges rattachées économiquement à la période comptable concernée. Les impôts liés aux effets de l'imposition différée ne sont pas comptabilisés.

L'incidence se résume comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat avant impôt	4 412 410	497 113
Extourne de la dotation nette aux provisions réglementées	10	10
Résultat avant impôt ajusté	4 412 419	497 123
Impôt courant	523 103	(115 270)
Effet d'impôt sur variations des provisions réglementées	(3)	(3)
Effet d'impôt sur variations des différences temporaires (liées à la réglementation fiscale)		
Taux d'impôt moyen	-11,86%	23,19%

Le taux d'impôt moyen de -11.86 % s'explique par les dividendes bénéficiant du régime fiscal mère-fille, les dépréciations des titres relevant du taux de zéro et du remboursement de la taxe sur la contribution de 3% sur les dividendes.

## NOTE 11 : VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt courant	Contribution sur les revenus distribués (3%)	Résultat Net
Résultat courant	4 429 356	(29 944)	553 047	4 952 459
Résultat exceptionnel	(16 946)		0	(16 946)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>4 412 410</b>	<b>(29 944)</b>	<b>553 047</b>	<b>4 935 513</b>

Pour le calcul de la charge d'impôt de l'exercice, la base imposable à taux normal s'élève à 87 038 milliers d'euros.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la société est intégrée fiscalement dans le Groupe Sanofi dont la société de tête est : Sanofi, 54 rue de la Boétie – 75008 PARIS.

Sanofi a mis à jour le 16 décembre 2013 avec sa filiale la convention d'intégration fiscale. Les sociétés intégrées prennent en charge l'impôt sur les sociétés et les impôts y afférents (contributions additionnelles à cet impôt et la contribution sur les revenus distribués) comme en l'absence d'intégration, et la société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble.

## NOTE 12 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus sont relatifs à des regroupements d'entreprises.

Suite à l'acquisition d'une participation de 66 % de la société Globalpharma Company LLc le 20/06/2014, un autre contrat d'option d'achat et de vente d'actions a été conclu entre Sanofi-aventis Europe et les actionnaires non contrôlants de Globalpharma Company LLc. Le contrat porte sur le solde des titres non détenus par Sanofi-aventis Europe (34 % du capital).

L'estimation de la juste valeur des options de vente accordées s'élève à 27 856 milliers d'euros.

## NOTE 13 : TABLEAU DES FILIALES & PARTICIPATIONS

**Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations détenues par la société**

(en milliers d'euros)	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable brute des titres détenus	3	38 464 879	10	110 764
Valeur comptable nette des titres détenus		29 879 625	10	46 621
Montant des prêts et avances accordés		33 082		
Montant des dividendes		2 101 874		1 169

## Filiales et participations dont la valeur brute comptable des titres détenus excède 1 % du capital social de la société

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en%)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>Filiales et participations détenues à plus de 10 %</b>					
<b>Filiales étrangères</b>					
Hoechst AG	1 429 454	6 593 365	100,00	19 377 459	11 610 808
Sanofi Aventis Belgium	45 565	89 897	10,15	18 520	18 520
Sanofi Aventis Roumanie	16 356	17 175	100,00	18 028	18 028
Sanofi SA AG	1 611	45 310	99,98	9 690	9 690
Sanofi Aventis D.O.O. Slovénie	21	5 862	100,00	4 044	4 044
Chinoïn	12 773	256 998	99,63	157 813	157 813
Sanofi Aventis Doo Serbie	333	346	100,00	500	500
Sanofi Aventis Ukraine	9 468	4 782	99,99	26 535	26 535
Sanofi Aventis Nigéria	1 010	3 225	96,40	1 640	1 640
Sanofi Aventis Kazakhstan	10 380	4 499	100,00	19 890	14 778
Sanofi Produtos Pharmaceuticos Lda	24 815	24 488	82,02	252 297	56 832
Sanofi Aventis Maroc	39 816	24 005	89,99	35 670	35 670
Zentiva	520	951 100	100,00	1 806 327	1 378 100
Sanofi Aventis Investments B.V	18	(403)	100,00	91 673	
Sanofi Aventis Arabia Co Ltd	5 322	9 246	95,00	4 148	4 148
Sanofi European Treasury Center	5 084 230	223 262	100,00	5 084 230	5 084 230
Genfar S.A.	2 378	44 028	94,99	159 683	90 428
Sanofi Arabia tading co LLC	6 082	3 512	75,00	4 271	4 271
Globalpharma Company LLC	13 455	7 838	49,00	77 194	13 100
Sanofi Aventis Lituanie	2 320	10 673	100,00	2 322	2 322
Sanofi Finance Ireland Limited	4 312 050	34 053	100,00	4 312 000	4 312 000
Winthrop Pharma Tunisie	5 786	(823)	85,08	7 356	6 041
Sanofi Aventis New Zealand Ltd	1 259	8 808	100,00	14 220	14 220
Sanofi Aventis Cambodia	42	2 724	40,00	752	752
Sanofi Aventis Gmbh Austria	3 930	4 813	12,60	9 415	9 415
Sanofi Aventis Singapore Ltd	641 632	920 432	100,00	49 933	49 933
Sanofi Aventis Croatia doo	375	2 615	100,00	516	516
Genzyme Europe BV	4 160 683	985 853	50,00	2 404 416	2 404 416
Sanofi Aventis Philippines Inc	14 983	21 173	100,00	32 374	32 374
Sanofi Aventis Holdings Ireland Ltd	4 611 549	(46 784)	100,00	4 587 503	4 559 947

	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société
<b>Filiales détenues à plus de 10 %</b>					
<b>Filiales étrangères</b>					
Hoechst AG				1 564 124	1 500 000
Sanofi Aventis Belgium			260 306	5 140	
Sanofi Aventis Roumanie			234 197	9 909	7 684
Sanofi SA AG			196 486	43 799	
Sanofi Aventis D.O.O. Slovénie			16 730	(608)	1 000
Chinoïn			533 205	143 588	219 069
Sanofi Aventis Doo Serbie			8 643	149	278
Sanofi Aventis Ukraine			70 316	2 076	
Sanofi Aventis Nigéria			1 828	302	
Sanofi Aventis Kazakhstan			35 776	1 214	
Sanofi Produtos Pharmaceuticos Lda			169 254	7 303	2 736
Sanofi Aventis Maroc			102 781	3 507	
Zentiva			40 528	40 262	
Sanofi Aventis Investments B.V	32 078			(41)	
Sanofi Aventis Arabia Co Ltd			182 162	9 138	
Sanofi European Treasury Center			1 761	172 770	211 344
Genfar S.A.			36 832	4 367	
Sanofi Arabia tading co LLC			1 749 114	1 763	
Globalpharma Company LLC			24 166	2 440	
Sanofi Aventis Lituanie			50 016	2 847	
Sanofi Finance Ireland Limited				34 053	
Winthrop Pharma Tunisie	1 003		14 551	(1 358)	
Sanofi Aventis New Zealand Ltd			35 470	1 493	2 910
Sanofi Aventis Cambodia			2 688	478	
Sanofi Aventis Gmbh Austria			146 721	748	252
Sanofi Aventis Singapore Ltd			3 736 793	551 102	61 960
Sanofi Aventis Croatia doo			2 065	1 637	1 025
Genzyme Europe BV			2 464 784	248 704	
Sanofi Aventis Philippines Inc			113 204	3 257	4 221
Sanofi Aventis Holdings Ireland Ltd				(43)	

**RESULTAT FINANCIER DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Nature des indications (en milliers d'euros)	2017	2016	2015	2014	2013
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	13 489	13 489	13 489	13 489	13 489
Nombre d'actions émises	1 348 948 581	1 348 948 581	1 348 948 581	1 348 948 581	1 348 948 581
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts et charges calculées (Amortissements et provisions)	2 077 983	2 021 347	5 036 973	2 937 741	2 610 232
Impôts sur les bénéfices	523 103	(115 270)	(326 670)	(154 933)	(107 466)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts et charges calculées (Amortissements et provisions)	4 935 513	381 843	2 693 707	488 557	8 038 578
Résultat distribué			2 681 408	8 092 132	3 600 000
<b>Résultat par action (en euro)</b>					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (Amortissements et provisions)	1,93	1,41	3,49	2,06	1,86
Résultat après impôts et charges calculées (Amortissements et provisions)	3,66	0,28	2,00	0,36	5,96
Dividende attribué à chaque action (montant net)			1,99	5,99	2,67
<b>Personnel</b>					
Effectif à la clôture des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc ...)					

CERTIFIE CONFORME A  
L'ORIGINAL

T. VERMIEI



**SANOFI-AVENTIS EUROPE**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 13 489 485,81 €  
Siège social : 54, rue La Boétie  
75008 PARIS  
R.C.S. Paris 408 373 959

**DECISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 27 AVRIL 2018**

**PROCES-VERBAL**

L'an deux mille dix-huit et le vendredi vingt-sept avril à douze heures, Madame Claire TERRAZAS, représentant la société SANOFI, associé unique de SANOFI-AVENTIS EUROPE, société par actions simplifiée au capital de 13 489 485,81 €, divisé en 1 348 948 581 actions de 0,01 € chacune, a pris les décisions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**DEUXIEME RESOLUTION**

Sur la proposition du Président, l'associé unique décide que le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à :

4 935 512 326,70 €

- augmenté du report à nouveau antérieur bénéficiaire de : 391 837 626,78 €
- soit un total bénéficiaire distribuable de : 5 327 349 953,48 €

sera affecté de la manière suivante :

- au report à nouveau : 5 327 349 953,48 €

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes versés aux titres des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende par action	Montant distribué En milliers d'euros
2014	1 348 948 581	5,99 €	8 092 132
2015	1 348 948 581	1,99 €	2 684 407
2016	1 348 948 581	0 €	0 €

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Dominique CAROUGE de son mandat de Président, à compter de ce jour.

L'associé unique décide de nommer Monsieur Thierry VERNIER en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Dominique CAROUGE, démissionnaire.

Cette nomination prend effet à compter de ce jour et pour une durée illimitée, conformément à l'article 11 des statuts.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Président nouvellement nommé, l'associé unique décide de confirmer le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe GRILLET pour la durée du mandat du Président, conformément à l'article 12 des statuts.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir tous dépôts et formalités prévus par la loi.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heure quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et le Président.

\*\*\*



Thierry Vernier  
Président

**Sanofi-Aventis Europe**  
Exercice clos le 31 décembre 2017

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Sanofi-Aventis Europe

Exercice clos le 31 décembre 2017

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Sanofi-Aventis Europe,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sanofi-Aventis Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

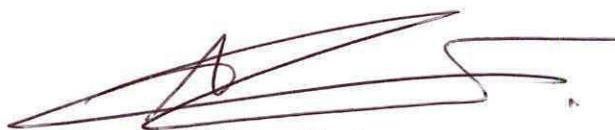
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Pfeuty

**Comptes de la Société  
Sanofi-aventis Europe  
au 31 décembre 2017**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2017**

Bilan ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Montant Net 31/12/2017	Montant Net 31/12/2016
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations	3	29 926 256	19 823 470
Créances rattachées à des participations	3	33 098	33 296
Prêts	3	1 503	1 704
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>29 960 857</b>	<b>19 858 470</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
Avances, Acomptes versés		—	—
<b>CRÉANCES</b>			
Autres créances	6	8 084	53 140
Disponibilités		2	284
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>8 086</b>	<b>53 424</b>
Ecarts de conversion actif		297	373
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>29 969 240</b>	<b>19 912 267</b>
<b>Bilan PASSIF (en milliers d'euros)</b>			
	Notes	Montant Net 31/12/2017	Montant Net 31/12/2016
Capital social ou individuel	4	13 489	13 489
Primes d'émission, de fusion, d'apport		8 865 028	8 865 028
Réserve légale		1 349	1 349
Report à nouveau		391 838	9 994
Résultat de l'exercice		4 935 512	381 843
Provisions réglementées		11 499	11 490
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4</b>	<b>14 218 715</b>	<b>9 283 193</b>
Provisions pour risques		16 178	325
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5</b>	<b>16 178</b>	<b>325</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			11
Emprunts et dettes financières divers		15 729 647	10 623 974
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>6</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14	14
<b>DETTES DIVERSES</b>	<b>6</b>		
Autres dettes		4 630	4 517
<b>DETTES</b>		<b>15 734 291</b>	<b>10 628 516</b>
Ecarts de conversion passif		56	233
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>29 969 240</b>	<b>19 912 267</b>

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017**

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires net			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Autres achats et charges externes		(14)	(19)
Impôts, taxes et versements assimilés			
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(14)</b>	<b>(19)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations		4 525 141	2 019 341
Autres intérêts et produits assimilés		2 103 091	2 019 051
Reprise sur provisions		2 421 729	284
Différence positive de change		321	6
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions		(95 771)	(1 524 838)
Intérêts et charges assimilées		(71 541)	(1 524 513)
Différence négatives de change		(23 523)	(325)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>8</b>	<b>4 429 370</b>	<b>494 503</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>4 429 356</b>	<b>494 484</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		65	13 840
Reprises sur provisions		55	13 840
		10	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnels sur opérations de gestion		(17 011)	(11 211)
Charges exceptionnels sur opérations en capital		(1 241)	(11 201)
Dotations exceptionnelles aux amortissements		(15 770)	(10)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9</b>	<b>(16 946)</b>	<b>2 629</b>
Impôts sur les bénéfices		523 103	(115 270)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>4 935 513</b>	<b>381 843</b>

## NOTE 1 : ACTIVITE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La société Sanofi-aventis Europe a une activité financière, elle gère un portefeuille de participations de sociétés filiales du Groupe Sanofi.

Sanofi-aventis Europe a cédé la totalité de sa participation dans la société SFGD à un tiers le 06 novembre 2017, a récupéré l'apport de 2 000 millions d'euros dans le capital de Sanofi European Treasury Center (SETC), a racheté le solde de 26% des minoritaires des titres Sanofi Aventis Investments BV le 07 février 2017, et a augmenté sa participation dans le capital de Sanofi Finance Ireland Limited, de Genzyme Europe BV, de Sanofi-aventis Philippines, et de Sanofi-aventis Holding Ireland.

La société a procédé à une dotation :

- de 32 millions d'euros pour dépréciation des titres de Sanofi-aventis Ireland BV suite à la revue des impacts futurs de croissance et de résultat,
- de 6 millions d'euros pour dépréciation des titres GlobalPharma LLC,
- de 5 millions d'euros pour dépréciation des titres Sanofi-aventis Holding Ireland,
- de 26 millions d'euros pour dépréciation des titres Genfar,
- de 1 million d'euros pour dépréciation des titres Winthrop Tunisie,

## NOTE 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont présentés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général, et conformément aux principes généralement admis.

### a) Changement de méthode comptable

Sanofi-aventis Europe a appliqué à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le règlement ANC n°205-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture (« ANC 2015-05 »), aux opérations existantes à cette date.

### b) Participations et autres titres immobilisés

La valeur d'entrée dans le patrimoine est constituée par le coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes.

Une revue des indicateurs internes de perte de valeur (traduisant l'évolution de la performance au regard de l'exercice précédent) est menée annuellement pour chaque participation. En cas d'indice de perte de valeur, les évaluations sont mises à jour à partir de méthodes d'évaluation en adéquation avec l'activité de l'entité.

Les méthodes d'évaluation retenues pour ces sociétés sont fonction du type d'activité des entités (sociétés commerciales, industrielles ou holding) et peuvent être fondées sur la quote-part de capitaux propres ou sur les flux de trésorerie futurs actualisés. D'autres méthodes d'évaluation peuvent être utilisées : des multiples de chiffre d'affaires, des valorisations externes retenues dans le cadre d'opérations d'acquisitions tiers ou les motifs d'appréciation, sur lesquels repose la transaction d'origine.

Lorsque la nouvelle valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée pour la différence.

### **c) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable. La probabilité de cette perte est estimée au regard de la situation du client, du pays et de l'ancienneté de la créance.

### **d) Opération en devises**

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2015-05 au 1er janvier 2017, les transactions commerciales en cours à la clôture de l'exercice sont comptabilisées comme suit :

- les créances et dettes sont revalorisées au bilan par contrepartie des « écarts de conversion »,
- les garanties de cours octroyées à Sanofi-aventis Participations par Sanofi afin de couvrir ses créances et dettes sont revalorisées au bilan par contrepartie des « écarts de conversion »,
- en application de la comptabilité de couverture, la perte latente de change résultant de la revalorisation des créances, dettes et garanties de cours, évaluée devise par devise, fait l'objet d'une provision pour risque de change,
- cette provision est augmentée le cas échéant de la perte latente résultant de la revalorisation d'éventuelles garanties de cours figurant en position ouverte isolée.

Le résultat de change des transactions commerciales est présenté en résultat d'exploitation dans la rubrique « Autres charges ».

Dans le cas des transactions financières en cours à la clôture de l'exercice :

- les comptes courants inter-compagnie vis-à-vis des sociétés du groupe Sanofi, avances ou dettes, sont revalorisés au bilan par contrepartie du résultat,
- les disponibilités, créances, dettes et instruments financiers à terme affectés à la couverture des comptes courants inter-compagnie sont par symétrie revalorisés au bilan par contrepartie du résultat,
- les instruments financiers à terme figurant le cas échéant en position ouverte isolée sont revalorisés au bilan par contrepartie des « écarts de conversion » et en cas de perte latente font l'objet d'une provision pour risque de change,
- les instruments financiers à terme qualifiés le cas échéant de couvertures de flux de trésorerie futurs hautement probables sont revalorisés au bilan par contrepartie des « écarts de conversion » et sont appréhendés en résultat de manière symétrique à l'élément couvert.

Le résultat de change des transactions financières est présenté en résultat financier dans la rubrique « Profit (Perte) net de change (y compris variation de provision) ».

Il est rappelé qu'une convention de centralisation du risque de change commercial a été signée avec Sanofi. A travers cette convention, la société s'engage, d'une façon exclusive, à l'égard de Sanofi, à lui acheter les devises dont elle a besoin ou à lui vendre les devises attendues, en règlement d'opérations transactionnelles import ou export comptabilisées. Réciproquement, Sanofi s'engage à vendre ou acheter à la société les devises dont cette dernière a besoin.

Par ailleurs la société a signé avec Sanofi un contrat de gestion de trésorerie visant à optimiser la gestion de trésorerie.

### e) Régime fiscal de groupe

La société Sanofi-aventis Europe est intégrée dans le groupe fiscal (au sens des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts) de Sanofi.

Conformément à la convention d'intégration conclue avec Sanofi, la charge d'impôt inscrite dans les comptes est calculée comme si la société était imposée séparément.

## NOTE 3 : TITRES DE PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES

### Titres de participation

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Acquisitions et autres augmentations	Cessions et autres diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Valeur brute	30 823 158	10 929 095	(3 176 597)	38 575 656
Dépréciations	(10 999 689)	(71 300)	2 421 589	(8 649 400)
Valeur nette	19 823 469	10 857 795	(755 008)	29 926 256

Les renseignements détaillés concernant les principales filiales et participations figurent en note 13.

Les mouvements de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

### Variation des titres de participation en 2017

	en milliers d'euros
Valeurs brutes au 1er janvier 2017	30 823 158
Investissements de l'exercice	10 929 095
Sanofi Aventis Investments BV	32 572
Sanofi Finance Ireland	4 312 000
Genzyme Europe BV	2 080 302
Sanofi Aventis Philippines	4 221
Aventis Pharma Holdings Ireland	4 500 000
Cessions de l'exercice	(3 176 597)
Sanofi European Treasury Center	(2 000 000)
SFGD	(1 176 597)
Sanofi 2015D	(1)
Valeurs brutes au 31 décembre 2017	38 575 656

Les principaux investissements de la période sont (voir note 1) :

- l'augmentation 4 500 millions d'euros dans le capital de Sanofi Aventis Holding Ireland Ltd,
- l'augmentation de la participation de 2 080 millions d'euros dans le capital de Genzyme Europe BV,
- l'acquisition de 4 312 millions de titres Sanofi Finance Ireland Limited à 1€ l'unité,
- du rachat du solde de 26% des minoritaires des titres Sanofi Aventis Investments BV pour 33 millions d'euros.

Les désinvestissements concernent :

- la récupération de l'apport en capital dans la société SFGD pour un montant de 1 175 millions d'euros,
- le remboursement de l'apport dans la société Sanofi European Treasury Center pour un montant de 2 000 millions d'euros.

### Variation des dépréciations des titres de participation en 2017

		en milliers d'euros
Dépréciations au 1er janvier 2017		(10 999 689)
Dotations		(71 300)
Sanofi-aventis Kazakhstan	(610)	
Sanofi-aventis Investments BV	(32 571)	
Genfar	(25 723)	
Global pharma company LLC	(6 206)	
Winthrop Pharma Tunisie	(1 315)	
Sanofi Aventis Holdings Ireland	(4 870)	
Sanofi 2014A	(1)	
Sanofi 2015C	(1)	
Sanofi 2015D	(1)	
Sanofi 2015E	(1)	
Reprises		2 421 589
Hoechst AG	2 198 788	
Zentiva	222 800	
Sanofi 2015D	1	
Dépréciations au 31 décembre 2017		(8 649 400)

### Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont principalement relatives à des prêts aux filiales dont l'évolution au cours de l'exercice 2017 est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice et autres augmentations	Cessions, reprises, et autres diminutions	Montants à la fin de l'exercice
Valeur brute	33 296	1 028	(1 226)	33 098
Dépréciations				
Valeur nette	33 296	1 028	(1 226)	33 098

Le solde au 31 décembre 2017 des créances rattachées à des participations est constitué :

- d'un nouveau prêt à Sanofi Winthrop Pharma Tunisie pour 1 003 milliers d'euros à échéance au 14 juin 2018,
- d'un prêt à Sanofi-aventis Investments B.V. pour 32 078 milliers d'euros à échéance du 19 décembre 2018.

Le prêt à Sanofi Winthrop Pharma Tunisie de 1 226 milliers d'euros a été intégralement remboursé le 20 juin 2017.

Le prêt à Sanofi-aventis Investments B.V. a bénéficié d'un renouvellement d'un an et les intérêts courus de l'exercice 2017 pour un montant de 22 milliers d'euros ont été ajoutés au capital de 32 056 milliers d'euros.

## NOTE 4 : CAPITAUX PROPRES

### Capital social

Le capital social s'élève à 13 489 485,81 euros. Il est composé de 1 348 948 581 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

### Situation nette

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Affectation du résultat 2016	Dividendes distribués	Résultat 2017	Autres mouvements	Montants à la fin de l'exercice
Capital social	13 489					13 489
Primes d'émission et d'apport	8 865 028					8 865 028
Réserve légale	1 349					1 349
Report à nouveau	9 994	381 843			1	391 838
Résultat	381 843	(381 843)		4 935 512		4 935 512
Provisions réglementées	11 489				10	11 499
Total	9 283 192			4 935 512	11	14 218 715

Le capital social de la société est détenu à 100 % par Sanofi.

La société Sanofi-Aventis Europe, n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés ni de rapport de gestion groupe :

- ni un, ni plusieurs associés représentant au moins 1/10<sup>ème</sup> du capital ne sont opposés à cette exemption,
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de Sanofi.

## NOTE 5 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Montants au début de l'exercice	Transfert	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Montants à la fin de l'exercice
Provisions risques divers	325		16 002	(139)	(10)	16 178
Total	325		16 002	(139)	(10)	16 178
Dotations et reprises	Transfert	Dotations de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Montants à la fin de l'exercice	
Financier		241	(139)		102	
Exceptionnel		15 761		(10)	15 751	
Total		16 002	(139)	(10)	16 853	

## Echéancier des provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Montants à la fin de l'exercice	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Provisions pour risques divers	16 178	16 178		
<b>Total</b>	<b>16 178</b>	<b>16 178</b>		

Les provisions pour risques divers correspondent à des provisions pour pertes de change pour 242 milliers d'euros, une provision pour risque sur les titres Sanofi Aventis Investments BV pour 15 899 milliers d'euros et sur les titres Sanofi 2014A, Sanofi 2015C et Sanofi 2015E pour 37 milliers d'euros.

## NOTE 6 : ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

L'échéancier des créances et dettes est le suivant :

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciation	Net	Un an au plus	Plus d'un an
<b>CREANCES</b>					
Autres créances	8 084		8 084	8 084	
<b>Total</b>	<b>8 084</b>		<b>8 084</b>	<b>8 084</b>	
<b>DETTES</b>					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers	15 729 647		15 729 647	15 729 647	
Fournisseurs et comptes rattachés	14		14	14	
Autres dettes	4 630		4 630	4 630	
<b>Total</b>	<b>15 734 291</b>		<b>15 734 291</b>	<b>15 734 291</b>	

Les emprunts et dettes financières divers correspondent à l'emprunt groupe pour 9 712 679 milliers d'euros et au solde du compte courant avec Sanofi.

## NOTE 7 : PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)	Produits à recevoir	Charges à payer
Autres créances	3 271	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14

Le poste « Autres créances » enregistre le dividende à recevoir de Sanofi-Aventis les Philippines dont le paiement qui aurait dû intervenir sur l'exercice 2017, a été repoussé sur l'exercice 2018.

## NOTE 8 : RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier 2017 est un profit 4 429 370 milliers d'euros contre un profit de 494 503 milliers d'euros en 2016. Il se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Produits/ (charges) financiers	2 079 183	2 018 732
Dividendes	2 103 044	2 018 953
Produits / (charges) d'intérêts nets	(23 476)	98
Abandon de créance		
Profit / perte de change	(385)	(319)
Reprises/ (dotations) de provisions et dépréciations	2 350 187	(1 524 229)
Titres de participation (voir note 3)	2 350 289	(1 524 172)
Créances rattachées à des participations		
Change (voir note 5)	(102)	(57)
Total	4 429 370	494 503

## NOTE 9 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel 2017 est une perte de 16 946 milliers d'euros contre un profit de 2 629 milliers d'euros en 2016.

Le résultat exceptionnel 2017 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Produits/(Charges) sur opérations de gestion		
Plus et moins-values nettes de provisions dégagées sur cessions d'immobilisations	(1 186)	2 639
(Dotations) / reprises nettes sur les provisions	(15 760)	(10)
Résultat exceptionnel	(16 946)	2 629

En 2017, le résultat exceptionnel est constitué de la dotation nette aux amortissements dérogatoires pour 10 milliers d'euros, de la dotation nette aux amortissements pour risques et charges de 15 750 milliers d'euros et de 1 186 milliers d'euros de moins-values nettes sur les cessions de titres.

## NOTE 10 : INCIDENCES DES REGLES FISCALES

Les différences temporaires (décalage dans le temps de la déductibilité fiscale) concernent des charges rattachées économiquement à la période comptable concernée. Les impôts liés aux effets de l'imposition différée ne sont pas comptabilisés.

L'incidence se résume comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat avant impôt	4 412 410	497 113
Extourne de la dotation nette aux provisions réglementées	10	10
Résultat avant impôt ajusté	4 412 419	497 123
Impôt courant	523 103	(115 270)
Effet d'impôt sur variations des provisions réglementées	(3)	(3)
Effet d'impôt sur variations des différences temporaires (liées à la réglementation fiscale)		
Taux d'impôt moyen	-11,86%	23,19%

Le taux d'impôt moyen de -11.86 % s'explique par les dividendes bénéficiant du régime fiscal mère-fille, les dépréciations des titres relevant du taux de zéro et du remboursement de la taxe sur la contribution de 3% sur les dividendes.

## NOTE 11 : VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt courant	Contribution sur les revenus distribués (3%)	Résultat Net
Résultat courant	4 429 356	(29 944)	553 047	4 952 459
Résultat exceptionnel	(16 946)		0	(16 946)
Bénéfice de l'exercice	4 412 410	(29 944)	553 047	<b>4 935 513</b>

Pour le calcul de la charge d'impôt de l'exercice, la base imposable à taux normal s'élève à 87 038 milliers d'euros.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la société est intégrée fiscalement dans le Groupe Sanofi dont la société de tête est : Sanofi, 54 rue de la Boétie – 75008 PARIS.

Sanofi a mis à jour le 16 décembre 2013 avec sa filiale la convention d'intégration fiscale. Les sociétés intégrées prennent en charge l'impôt sur les sociétés et les impôts y afférents (contributions additionnelles à cet impôt et la contribution sur les revenus distribués) comme en l'absence d'intégration, et la société mère enregistre le solde par rapport au résultat d'ensemble.

## NOTE 12 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus sont relatifs à des regroupements d'entreprises.

Suite à l'acquisition d'une participation de 66 % de la société Globalpharma Company LLC le 20/06/2014, un autre contrat d'option d'achat et de vente d'actions a été conclu entre Sanofi-aventis Europe et les actionnaires non contrôlants de Globalpharma Company LLC. Le contrat porte sur le solde des titres non détenus par Sanofi-aventis Europe (34 % du capital).

L'estimation de la juste valeur des options de vente accordées s'élève à 27 856 milliers d'euros.

## NOTE 13 : TABLEAU DES FILIALES & PARTICIPATIONS

**Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations détenues par la société**

(en milliers d'euros)	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable brute des titres détenus	3	38 464 879	10	110 764
Valeur comptable nette des titres détenus		29 879 625	10	46 621
Montant des prêts et avances accordés		33 082		
Montant des dividendes		2 101 874		1 169

**Filiales et participations dont la valeur brute comptable des titres détenus excède 1 % du capital social de la société**

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en%)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>Filiales et participations détenues à plus de 10 %</b>					
<b>Filiales étrangères</b>					
Hoechst AG	1 429 454	6 593 365	100,00	19 377 459	11 610 808
Sanofi Aventis Belgium	45 565	89 897	10,15	18 520	18 520
Sanofi Aventis Roumanie	16 356	17 175	100,00	18 028	18 028
Sanofi SA AG	1 611	45 310	99,98	9 690	9 690
Sanofi Aventis D.O.O. Slovénie	21	5 862	100,00	4 044	4 044
Chinoïn	12 773	256 998	99,63	157 813	157 813
Sanofi Aventis Doo Serbie	333	346	100,00	500	500
Sanofi Aventis Ukraine	9 468	4 782	99,99	26 535	26 535
Sanofi Aventis Nigéria	1 010	3 225	96,40	1 640	1 640
Sanofi Aventis Kazakhstan	10 380	4 499	100,00	19 890	14 778
Sanofi Produtos Pharmaceuticos Lda	24 815	24 488	82,02	252 297	56 832
Sanofi Aventis Maroc	39 816	24 005	89,99	35 670	35 670
Zentiva	520	951 100	100,00	1 806 327	1 378 100
Sanofi Aventis Investments B.V	18	(403)	100,00	91 673	
Sanofi Aventis Arabia Co Ltd	5 322	9 246	95,00	4 148	4 148
Sanofi European Treasury Center	5 084 230	223 262	100,00	5 084 230	5 084 230
Genfar S.A.	2 378	44 028	94,99	159 683	90 428
Sanofi Arabia tading co LLC	6 082	3 512	75,00	4 271	4 271
Globalpharma Company LLC	13 455	7 838	49,00	77 194	13 100
Sanofi Aventis Lituanie	2 320	10 673	100,00	2 322	2 322
Sanofi Finance Ireland Limited	4 312 050	34 053	100,00	4 312 000	4 312 000
Winthrop Pharma Tunisie	5 786	(823)	85,08	7 356	6 041
Sanofi Aventis New Zealand Ltd	1 259	8 808	100,00	14 220	14 220
Sanofi Aventis Cambodia	42	2 724	40,00	752	752
Sanofi Aventis Gmbh Austria	3 930	4 813	12,60	9 415	9 415
Sanofi Aventis Singapore Ltd	641 632	920 432	100,00	49 933	49 933
Sanofi Aventis Croatia doo	375	2 615	100,00	516	516
Genzyme Europe BV	4 160 683	985 853	50,00	2 404 416	2 404 416
Sanofi Aventis Philippines Inc	14 983	21 173	100,00	32 374	32 374
Sanofi Aventis Holdings Ireland Ltd	4 611 549	(46 784)	100,00	4 587 503	4 559 947

	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société
<b>Filiales détenues à plus de 10 %</b>					
<b>Filiales étrangères</b>					
Hoechst AG				1 564 124	1 500 000
Sanofi Aventis Belgium			260 306	5 140	
Sanofi Aventis Roumanie			234 197	9 909	7 684
Sanofi SA AG			196 486	43 799	
Sanofi Aventis D.O.O. Slovénie			16 730	(608)	1 000
Chinois			533 205	143 588	219 069
Sanofi Aventis Doo Serbie			8 643	149	278
Sanofi Aventis Ukraine			70 316	2 076	
Sanofi Aventis Nigéria			1 828	302	
Sanofi Aventis Kazakhstan			35 776	1 214	
Sanofi Produtos Pharmaceuticos Lda			169 254	7 303	2 736
Sanofi Aventis Maroc			102 781	3 507	
Zentiva			40 528	40 262	
Sanofi Aventis Investments B.V	32 078			(41)	
Sanofi Aventis Arabia Co Ltd			182 162	9 138	
Sanofi European Treasury Center			1 761	172 770	211 344
Genfar S.A.			36 832	4 367	
Sanofi Arabia tading co LLC			1 749 114	1 763	
Globalpharma Company LLC			24 166	2 440	
Sanofi Aventis Lituanie			50 016	2 847	
Sanofi Finance Ireland Limited				34 053	
Winthrop Pharma Tunisie	1 003		14 551	(1 358)	
Sanofi Aventis New Zealand Ltd			35 470	1 493	2 910
Sanofi Aventis Cambodia			2 688	478	
Sanofi Aventis Gmbh Austria			146 721	748	252
Sanofi Aventis Singapore Ltd			3 736 793	551 102	61 960
Sanofi Aventis Croatia doo			2 065	1 637	1 025
Genzyme Europe BV			2 464 784	248 704	
Sanofi Aventis Philippines Inc			113 204	3 257	4 221
Sanofi Aventis Holdings Ireland Ltd				(43)	